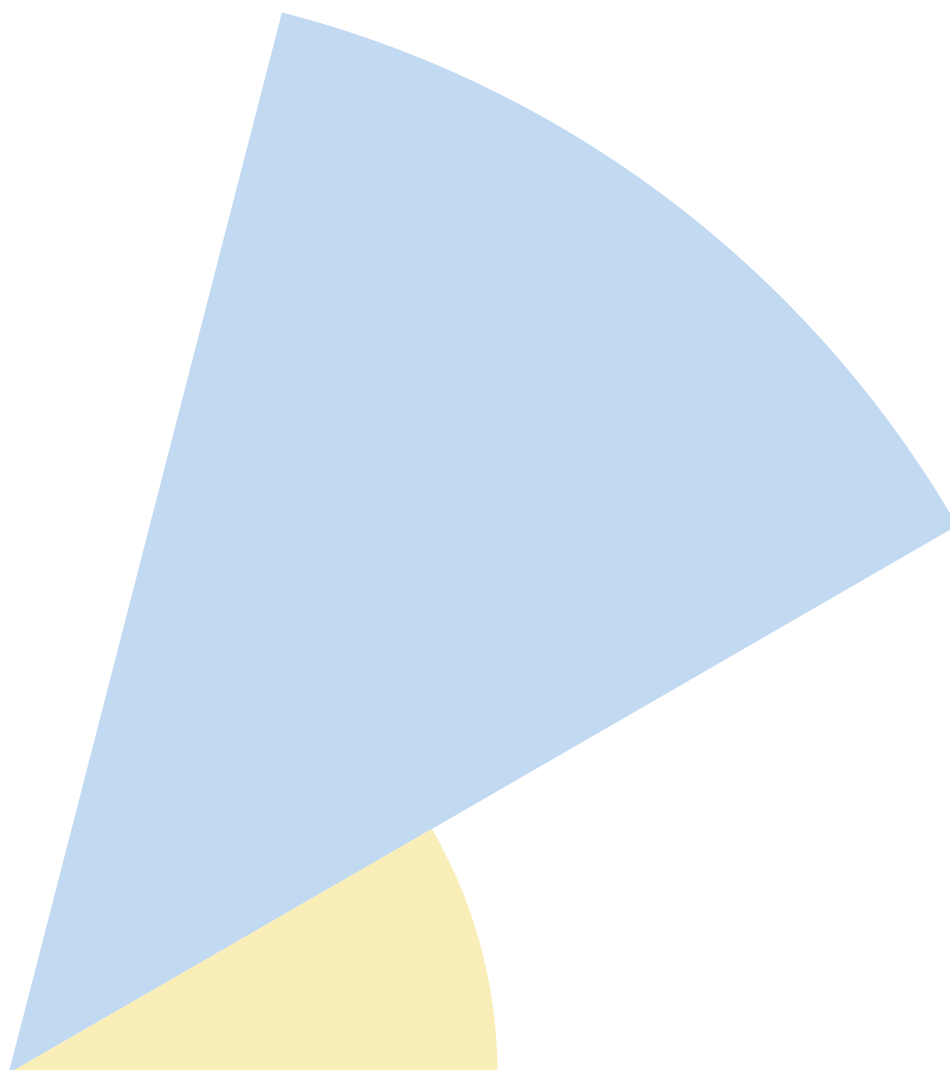


La pauvreté monétaire moins élevée en Nouvelle-Aquitaine



La pauvreté monétaire moins élevée en Nouvelle-Aquitaine

En Nouvelle-Aquitaine, la pauvreté monétaire concerne une plus faible part de la population qu'au niveau national (13,3 % contre 14,4 %). Elle affecte davantage les familles monoparentales : 27,2 % d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté. La Nouvelle-Aquitaine est la 4^e région métropolitaine où les seniors (75 ans ou plus) sont les plus concernés. L'est de la région est plus touché que le littoral. La pauvreté est plus prononcée dans les espaces les plus densément urbains ou, à l'opposé, dans les espaces les plus ruraux. Elle est plus importante dans les communes rurales qu'au niveau national, notamment les plus isolées. Les prestations sociales représentent un tiers des revenus des personnes en situation de pauvreté. La redistribution atténue en effet la pauvreté : 20 % des ménages seraient pauvres sans celle-ci.

En 2020, 13,3 % des Néo-Aquitains vivent sous le seuil de pauvreté monétaire. Ce dernier est fixé de façon conventionnelle à 60 % du niveau de vie médian métropolitain, soit 1 120 euros mensuels de revenu disponible pour consommer ou épargner par unité de consommation (UC).

La Nouvelle-Aquitaine fait partie des régions métropolitaines où le taux de pauvreté est modéré. Elle est la 7^e région la plus touchée parmi les 13 régions de France métropolitaine (figure 1). En 2020, son taux de pauvreté est moins élevé que celui de la France métropolitaine (14,4 %).

Les situations de plus grande pauvreté peuvent être mises en évidence en fixant un seuil monétaire plus bas. Ainsi, 7,4 % des Néo-Aquitains vivent avec moins de 50 % du revenu de vie médian, contre 8,3 % en France métropolitaine. La région est là encore à la 7^e position.

En Nouvelle-Aquitaine, la moitié des personnes pauvres ont un revenu inférieur à 10 870 euros annuels par unité de consommation (UC), contre 10 740 euros dans l'ensemble de la France métropolitaine.

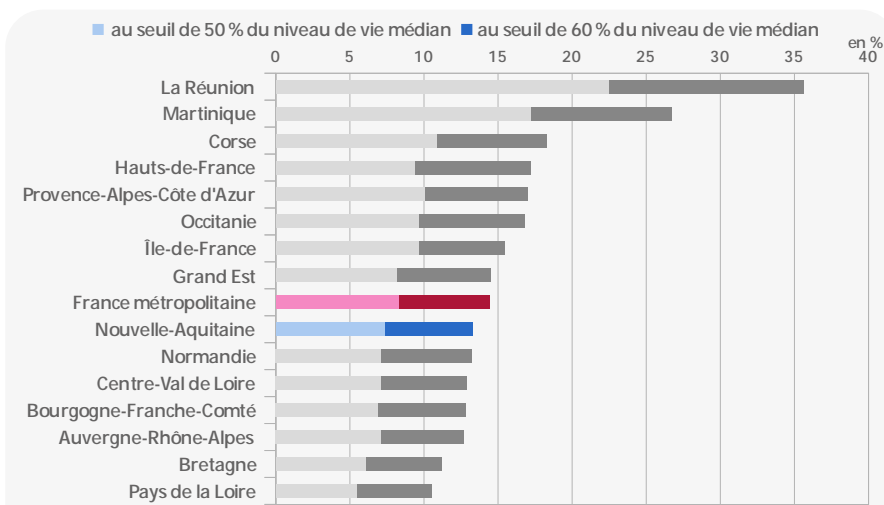
Le niveau de vie médian des personnes pauvres est deux fois inférieur à celui de l'ensemble de habitants de Nouvelle-Aquitaine (22 030 euros par UC). Là encore, la Nouvelle-Aquitaine se situe en milieu de classement des régions de France métropolitaine.

En France, les disparités départementales en matière de pauvreté sont notables (figure 2).

La pauvreté est plus marquée dans les départements d'outre-mer et en Seine-Saint-Denis avec des taux de pauvreté supérieurs à 25 %, ainsi que sur les départements du pourtour méditerranéen et dans ceux du nord (taux de pauvreté compris entre 18,3 et 20,7 %).

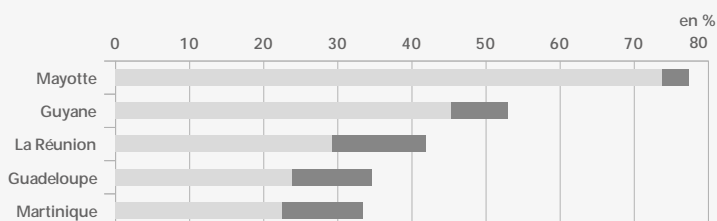
À l'inverse, un quart des départements ont un taux de pauvreté inférieur à 12,2 %. Ils se situent pour l'essentiel dans le Grand Ouest, l'est de la région Auvergne-Rhône-Alpes et en Île-de-France (Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne et Yvelines).

4 1. Taux de pauvreté monétaire selon le seuil, par région



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.



Note : du fait de la moindre qualité des sources administratives (notamment des adresses manquantes ou incomplètes), la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte n'ont pour l'instant pas pu être intégrées dans Filosofi. Pour pallier ce problème, l'enquête Budget de famille (BDF) réalisée par l'Insee dans tous les DOM en 2017 a été mobilisée. Elle permet notamment de calculer l'ensemble des indicateurs de pauvreté et d'inégalités monétaires sur tous les DOM et de comparer ces territoires entre eux.

Source : Insee, Enquête Budget de Famille 2017 (extension DOM).

L'est de la région est plus touché par la pauvreté monétaire que son littoral

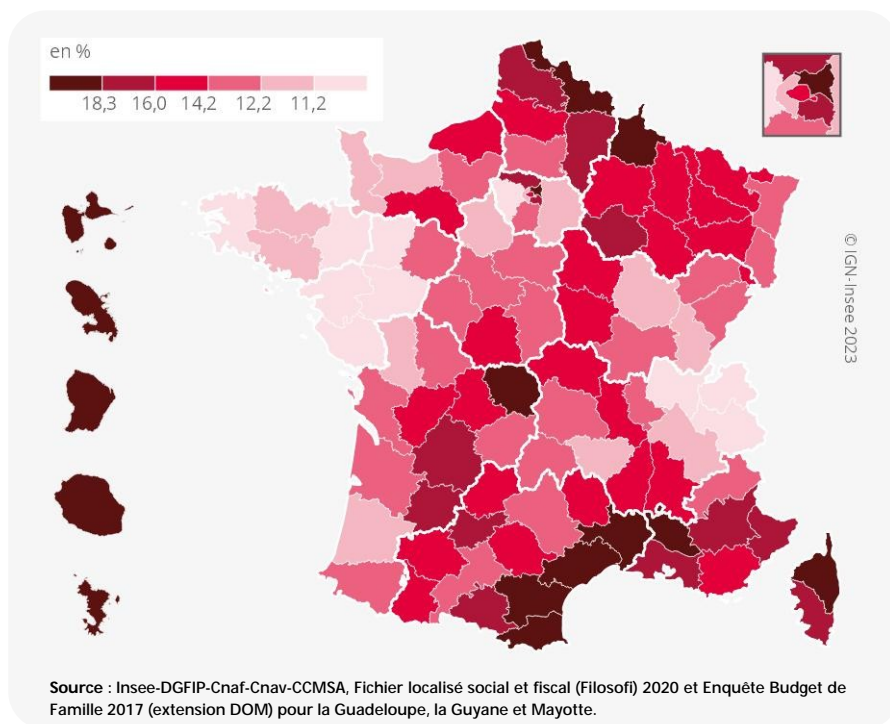
En Nouvelle-Aquitaine, les disparités départementales sont également notables (figure 2). Cinq départements ont un taux de pauvreté supérieur à celui de la France métropolitaine, essentiellement à l'est de la région. La Creuse (18,3 %), le Lot-et-Garonne (16,8%), la Dordogne (16,1 %), la Haute-Vienne (15,3 %) et la Charente (14,6 %) se classent à la 9^e, 16^e, 23^e, 30^e et 42^e place des départements les plus touchés par la pauvreté.

La Vienne dont le taux de pauvreté est juste inférieur au taux national (14,0 %) occupe le 51^e rang. Avec un taux variant de 13,1 à 12,2 %, la Corrèze, la Gironde, la Charente-Maritime et les Pyrénées-Atlantiques se situent entre la 62^e et 72^e position. Enfin, les Deux-Sèvres (11,9 %) et les Landes (11,4 %) sont parmi les 20 départements les plus épargnés.

Dans les départements de la région, comme dans ceux du reste du territoire national, un taux de pauvreté élevé s'accompagne d'un niveau de vie médian des ménages pauvres plus faible (figure 3).

L'intensité de la pauvreté est relativement contenue pour l'ensemble des départements néo-aquitains.

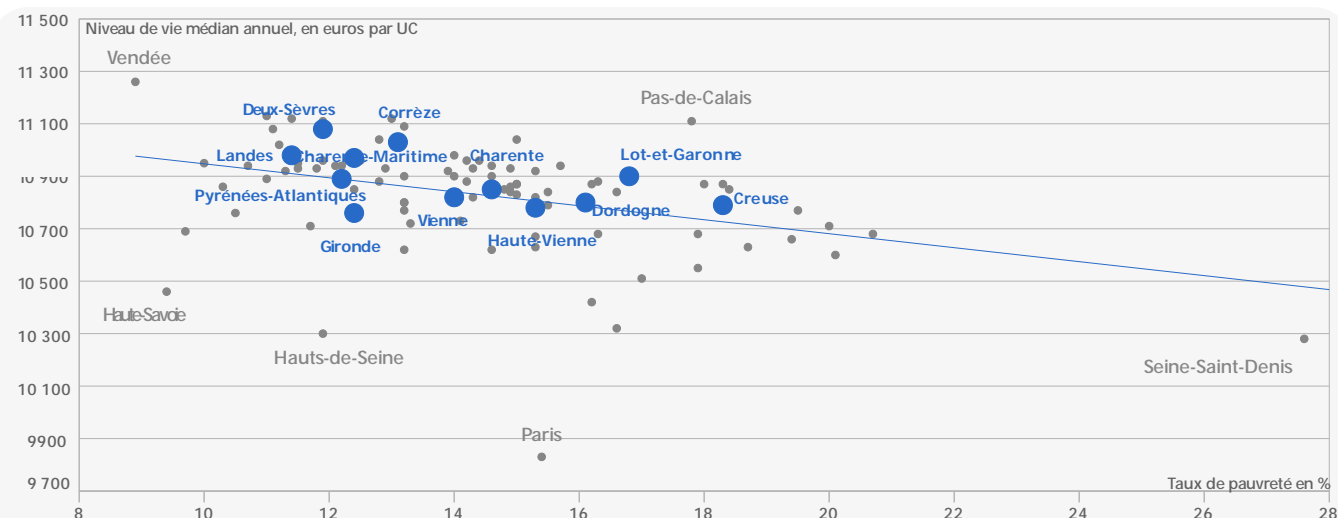
4 2. Taux de pauvreté monétaire, par département



Le niveau de vie médian des ménages pauvres est supérieur au niveau de vie national pour tous les départements de la région.

Les Deux-Sèvres, les Landes avec la Corrèze et la Charente-Maritime se démarquent par un niveau de vie médian des plus pauvres parmi les vingt plus élevés de métropole.

4 3. Taux de pauvreté monétaire et niveau de vie médian des personnes pauvres, par département



Lecture : en Corrèze, le taux de pauvreté est de 13,1 % et le niveau de vie médian des personnes pauvres est de 11 030 euros par UC. Sur l'ensemble des départements de France métropolitaine, on observe une relation entre le taux de pauvreté et le niveau de vie médian des ménages pauvres, matérialisée par la droite d'ajustement.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

Les ménages plus âgés plus touchés par la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine que dans les autres régions

La pauvreté varie fortement en fonction de l'âge. En Nouvelle-Aquitaine, elle concerne 10,8 % des personnes vivant dans un ménage avec un référent fiscal âgé de 75 ans ou plus 4 figure 4. Néanmoins, la Nouvelle-Aquitaine fait partie des régions de France métropolitaine où la pauvreté des seniors de 75 ans ou plus est plus fréquente. Elle occupe le 4^e rang des régions les plus affectées.

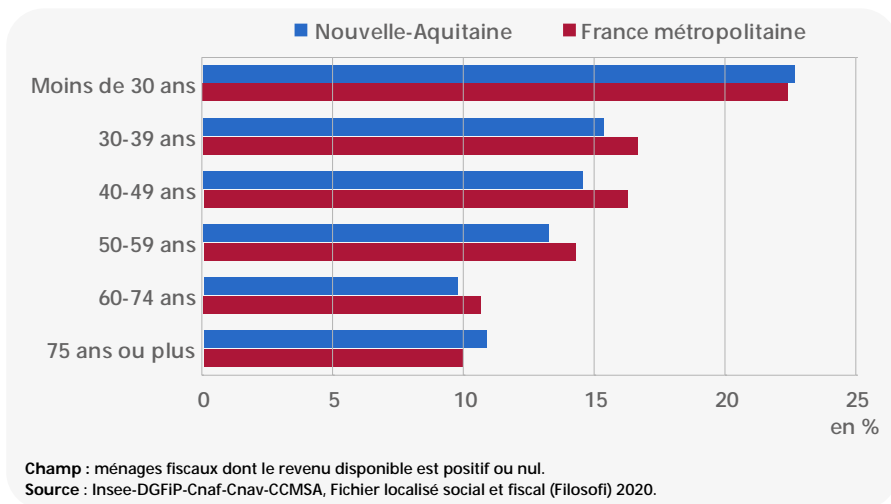
En revanche, lorsque le référent fiscal a entre 30 ans et 74 ans, les habitants de la région sont moins fréquemment touchés par la pauvreté qu'en France métropolitaine. Les plus jeunes sont les plus exposés (22,6 % quand le référent fiscal du ménage a moins de 30 ans). Cependant, leur taux de pauvreté est à un niveau équivalent à la moyenne nationale.

Une famille monoparentale sur quatre vit sous le seuil de pauvreté

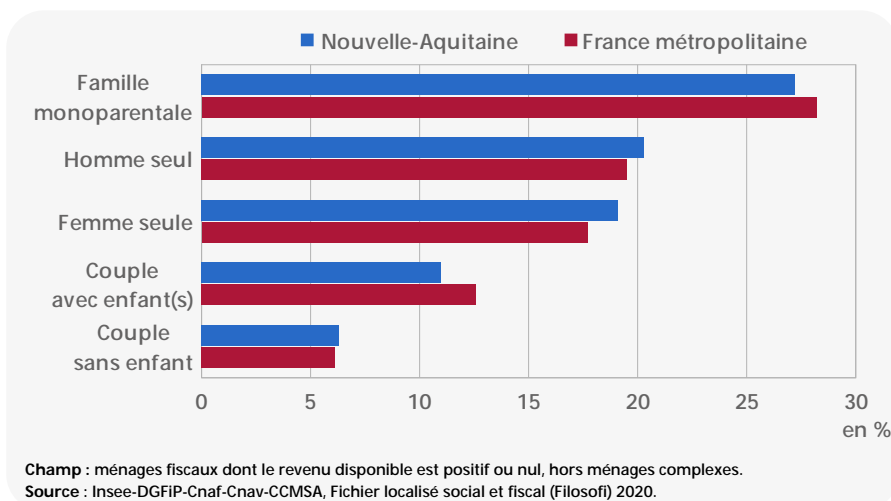
En Nouvelle-Aquitaine, 27,2 % de la population des familles monoparentales vit sous le seuil de pauvreté 4 figure 5. Comme au niveau national, les membres de ces familles sont ainsi deux fois plus souvent pauvres que dans l'ensemble de la population. La Nouvelle-Aquitaine occupe le 7^e rang des régions de France métropolitaine où le taux de pauvreté des familles monoparentales est le plus élevé.

Après les familles monoparentales, les personnes vivant seules, femmes (19,1 %) ou hommes (20,3 %), sont les plus concernées par la pauvreté, devant les couples avec enfant(s) (11 %) et ceux sans enfant (6,3 %). Cette moindre exposition des couples sans enfant s'explique par la mise en commun des revenus des deux personnes du couple (revenus d'activité, pensions, prestations chômage, etc.), sans dépenses générées par la présence d'enfant(s).

4 4. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



4 5. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



Seule la population des familles monoparentales et des couples avec enfant(s), est moins exposée que celle des ménages du même type au niveau métropolitain.

C'est pour les couples avec enfant(s) que l'écart avec la moyenne métropolitaine est le plus marqué.

4 Méthodologie

Le dispositif Filosofi s'appuie sur les entités « ménages » et ne permet pas de calculer un taux de pauvreté des femmes d'une part et des hommes d'autre part. Dans les couples, le taux de pauvreté est le même pour les deux conjoints. Néanmoins, les ménages composés de femmes vivant seules ou avec leur(s) enfant(s) représentent une part bien plus importante des ménages pauvres (39,1 % en France métropolitaine) que les ménages composés d'hommes vivant seuls ou avec leur(s) enfant(s) (24,7 % en France métropolitaine). Les femmes sont ainsi surreprésentées parmi les situations de pauvreté.

Une pauvreté plus prononcée dans les communes denses urbaines ou les plus rurales

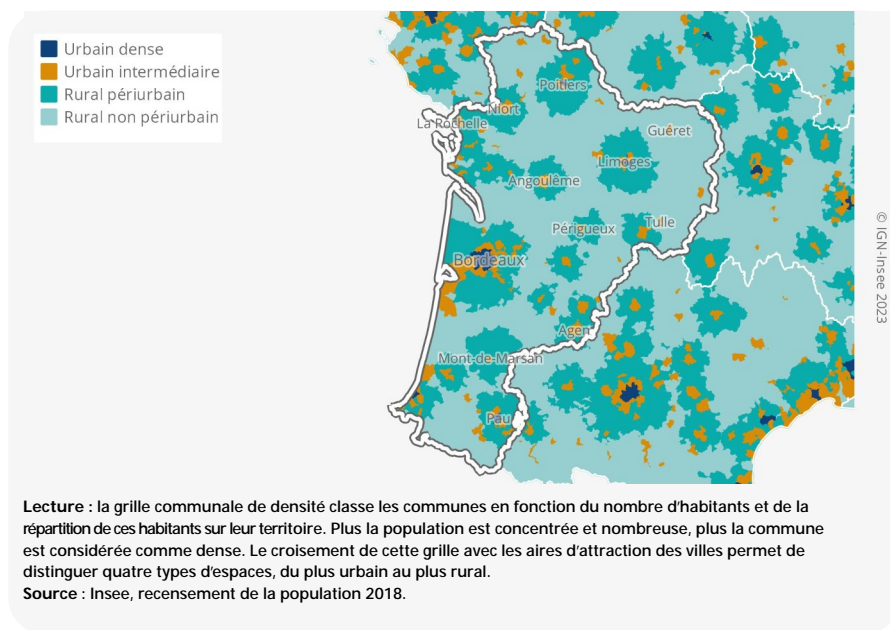
La pauvreté affecte les ruraux ou les urbains de façon différenciée. Elle est notamment plus présente dans les espaces urbains les plus denses, comme Bordeaux, Limoges, Poitiers et quelques communes limitrophes, où elle touche en moyenne 15,8 % de la population des ménages de la région. Néanmoins, la population vivant dans ces espaces est moins affectée qu'au niveau national (18,1 % en France métropolitaine) 4 figures 6 et 7.

Le taux de pauvreté est moins élevé au sein des ceintures urbaines, des centres urbains intermédiaires (comme Mont-de-Marsan ou Niort) et des communes urbaines de plus petite taille (comme Capbreton, Orthez). Il reste par ailleurs en deçà du taux observé au plan national (13,0 % contre 13,8 % en France métropolitaine).

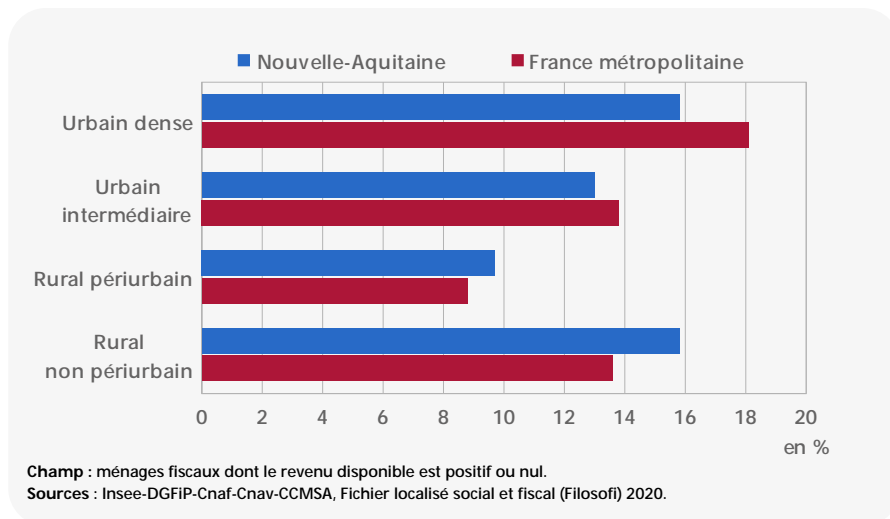
Les communes rurales périurbaines, dans lesquelles vivent davantage de couples avec enfants et de ménages aux âges intermédiaires moins susceptibles d'être exposés au phénomène, concentrent peu de pauvreté (9,7 %). Dans les communes rurales non périurbaines, en général plus isolées, le taux de pauvreté y est plus élevé (15,8 %). Contrairement aux communes urbaines, la pauvreté dans les communes rurales, périurbaines ou non, est plus prégnante qu'au niveau national. C'est particulièrement le cas des espaces ruraux isolés, où le taux de pauvreté des résidents est supérieur de deux points au niveau national.

En Nouvelle-Aquitaine comme en France, les taux de pauvreté sont généralement plus élevés dans les métropoles que dans les communautés de communes situées autour. Certains territoires appartenant à des départements à la pauvreté moyenne ressortent également comme fortement concernés par la pauvreté. C'est par exemple le cas du sud de la Vienne, ainsi que de certaines intercommunalités aux limites de la Charente. La majorité des intercommunalités de la Creuse, de la Dordogne et celles aux limites de la Gironde et du Lot-et-Garonne font partie du quart des EPCI disposant des taux de pauvreté les plus élevés au niveau national 4 figure 8.

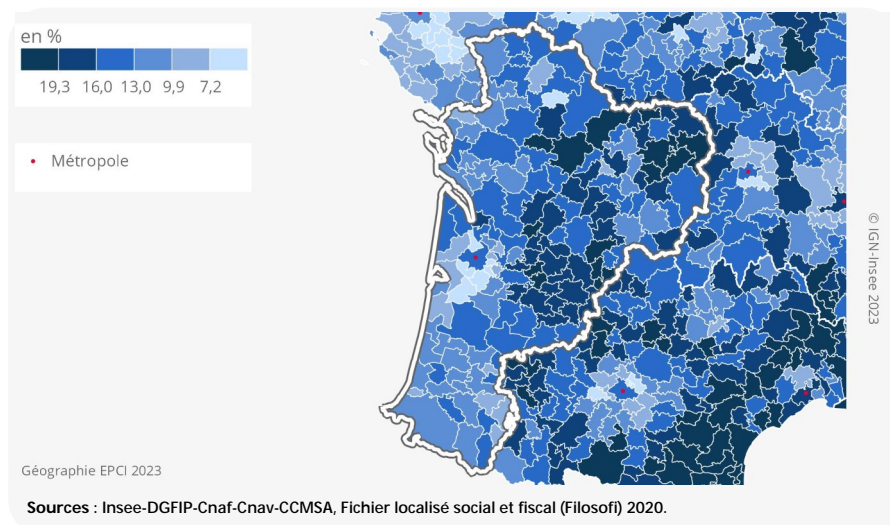
4 6. Espaces urbains et ruraux de la région



4 7. Taux de pauvreté monétaire selon le type de commune



4 8. Taux de pauvreté monétaire, par EPCI



Un tiers des revenus des personnes en situation de pauvreté proviennent des prestations sociales

Les prestations sociales constituent 33,1 % du revenu disponible des ménages néo-aquitains sous le seuil de pauvreté. Cette part est six fois plus importante que pour l'ensemble des ménages (5,9 %) 4 figure 9. Elle est moins élevée dans la région, modérément marquée par la pauvreté, qu'en France métropolitaine (36,8 %). Les minima sociaux sont les prestations sociales les plus fréquentes (16,6 % du revenu disponible). Le reste se partage entre prestations logement (8,6 %) et familiales (7,9 %).

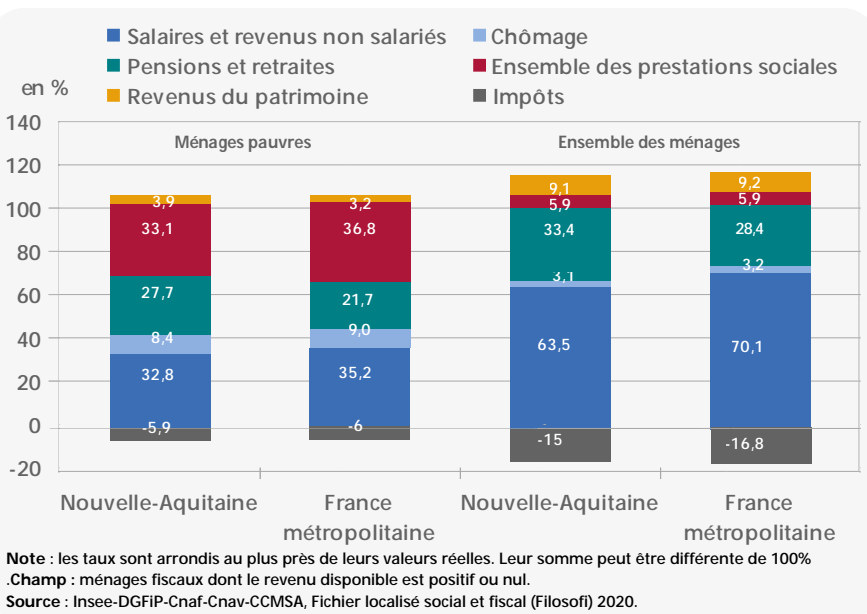
En 2020, la Nouvelle-Aquitaine se situe au 5^e rang des régions métropolitaines pour la part d'allocataires d'un minima social (AAH, ASS ou RSA) au sein de la population des 15 à 64 ans. La part des allocataires du minimum vieillesse au sein de la population de 60 ans ou plus est aussi plus marquée (3 %, 6^e rang).

Les indemnités de chômage sont elles aussi plus présentes au sein des revenus des ménages en situation de pauvreté, comptant pour 8,4 % du revenu disponible contre 3,1 % pour l'ensemble des ménages.

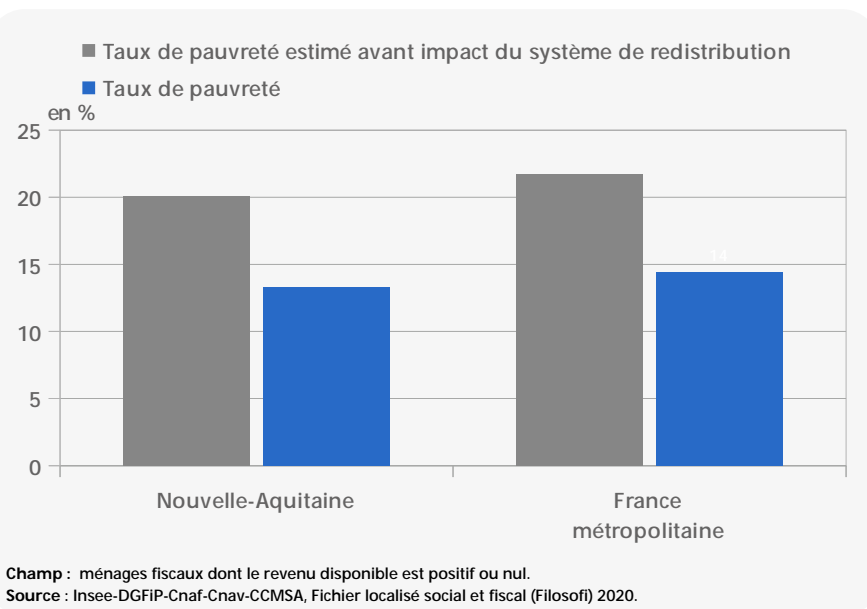
À l'inverse, les revenus du patrimoine sont plus limités pour les ménages pauvres (3,9 % du revenu disponible contre 9,1 % pour l'ensemble des ménages). Les pensions, retraites et rentes constituent 27,7 % du revenu disponible des ménages pauvres après redistribution, soit 6 points de plus qu'en France métropolitaine, reflétant la forte présence des retraités au sein de la pauvreté néo-aquitaine.

Les revenus d'activité, salariée ou non salariée, composent aussi une part non négligeable des revenus disponibles des ménages en situation de pauvreté (32,8 %), mais nettement inférieure à celle observée pour l'ensemble des ménages (63,5 %). Avant redistribution (versement des prestations sociales et paiement des impôts), les salaires et les revenus non salariés constituent la principale ressource financière des ménages. L'activité professionnelle ne prémunit pas toujours de la pauvreté. C'est le cas notamment des actifs connaissant des situations d'emploi intermittentes ou à temps partiel, ou simplement peu rémunérés.

4 9. Décomposition par grands postes du revenu disponible des ménages



4 10. Taux de pauvreté avant et après impact du système de redistribution



Les mécanismes de redistribution atténuent d'un tiers la pauvreté

Les mécanismes de redistribution permettent un transfert de revenus, dont une partie substantielle est dirigée vers les ménages pauvres. Ils permettent dès lors une réduction significative de la pauvreté.

Avant la prise en compte dans le revenu des ménages des prestations sociales perçues et des impôts directs payés, c'est-à-dire avant redistribution, 20,1 % des ménages de Nouvelle-Aquitaine pourraient être considérés comme pauvres 4 figure 10.

Les mécanismes socio-fiscaux de redistribution entraînent une nette réduction de la pauvreté, de l'ordre d'un tiers dans la région, comme en France métropolitaine. Ils réduisent ainsi le taux de pauvreté de près de 7 points.

L'effet des mécanismes redistributifs dépend des niveaux de revenus locaux et des caractéristiques de la population. Parmi les départements de la région, la réduction du taux de pauvreté varie de 28 % dans la Creuse à 36 % dans les Deux-Sèvres.